



# Soutien aux époux Faivre

Suite à un glissement de terrain lors de la construction d'un lotissement aux Bassots à Villers-le-Lac, le 28 09 22, les époux Faivre ( Éric a 83 ans) qui ont vu leur maison bouger et se fissurer, ont été contraints de la quitter dans les 2h.

Des travaux de soutènement ont été réalisés et une expertise de ces travaux est nécessaire pour qu'ils reintègrent leur habitation.

Une bataille juridique est en cours qui risque de durer des années.

C'est pourquoi nous lançons cette cagnotte pour financer cette expertise d'un coût total de 34000€.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/pVzVsXxE>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Croissant**